

La Coop BdeB c'est...

La Librairie (S-158)

Le Service de livres usagés (S-025)

La Cafétéria à Ignace-Bourget

Le Bistro Saint-Paul

Un Traiteur



Coop BdeB


Pour plus d'informations sur la Coop BdeB, vous pouvez consulter le site internet suivant :

<http://www.coop.bdeb.qc.ca/>

**Coopérative du
Collège de Bois-de-Boulogne**
Pavillon Ignace-Bourget
10500, avenue de Bois-de-Boulogne
Montréal (Québec) H4N 1L4
Local : S-158

Tél. : 514 332-3000, poste 7550

Devenez membre de la Coopérative
du Collège de Bois-de-Boulogne et
bénéficiez de prix réduits sur le
matériel scolaire!

Qu'est-ce qu'une coopérative?

La coopérative est une entreprise collective fondée sur le principe de la coopération. Cette entreprise s'insère dans un projet d'économie sociale qui a pour objectif de servir au mieux les intérêts de ses membres.

Pourquoi devenir membre de la Coop BdeB?

La coopérative offre ses services à toute la communauté boulonnaise, mais seuls les membres de la Coop ont accès aux prix réduits de la Librairie.

Qui peut devenir membre?

Tous les élèves, tous les professeurs et tous les membres du personnel du Collège; ainsi que toutes les personnes qui désirent profiter des prix membres de la Librairie peuvent devenir membres de la Coop.

Où trouve-t-on la Coop BdeB?

La Librairie se trouve dans un local adjacent au Hall d'entrée du pavillon Ignace-Bourget, le S-158.

Quels sont les services offerts par Coop BdeB?

- Livres obligatoires pour les cours
- Documents maison (photocopies)
- Matériel scolaire relié aux cours.
- Littérature générale
- Fournitures informatiques
- Fournitures de bureau
- Papeterie
- Services alimentaires
- Etc.

Comment faire pour devenir membre ?

Il suffit de remplir un formulaire qui est disponible au comptoir de la Coop. Il est également possible d'utiliser le formulaire disponible sur le site internet de la Coop (www.coop.bdeb.qc.ca).

Combien cela coûte-t-il?

Il faut déboursier 20\$ pour devenir membre de la Coop. Vous devenez membre dès que les frais sont acquittés. Cela vous donne accès aux prix réduits sur le matériel scolaire de la Librairie.

La Coop émet-elle une carte pour ses membres?

La Coop n'émet pas de carte de membre.

-Pour les élèves, c'est la carte étudiante qui devient la carte de membre. Il s'agit de présenter sa carte étudiante pour faire des achats et profiter des prix membres. La Coop procède à l'identification de la carte étudiante à l'aide d'un lecteur optique.

-Pour les membres du personnel du Collège, c'est le numéro d'employé qui sert de code membre.

-Pour les membres auxiliaires, ils déterminent eux-mêmes un code de sept (7) chiffres.

Quelle est la signification du logo?

Les trois sections du logo représentent la coopération entre les trois grandes catégories de membres de notre coopérative : les étudiants, les employés du collège et la communauté environnante.

Quelle est la signification des couleurs du logo?

Le vert Bois-de-Boulogne (sur le dessus) représente l'institution dans lequel nous sommes et qui abrite la coop.

Le vert Coopsco (en dessous) représente le mouvement des coopératives qui soutient le projet et dans lequel la coop et ses membres s'inscrivent.

Le bleu Québec représente l'environnement social et juridique dans lequel notre Coop s'insère.

